

Communiqué de presse de la FRA
Vienne, le 21 septembre 2017

Les musulmans dans l'Union européenne : des niveaux de confiance élevés en dépit d'une discrimination omniprésente

La grande majorité des musulmans dans l'Union européenne (UE) ont un sentiment fort de confiance dans les institutions démocratiques en dépit d'une discrimination et d'un harcèlement répandus, selon une enquête majeure de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (FRA). L'enquête saisit les expériences des immigrants s'identifiant comme musulmans et de leurs enfants nés dans l'Union européenne, et montre que les attitudes du public n'ont guère changé au cours de la dernière décennie.

« Les résultats de notre enquête décrédibilisent totalement l'affirmation selon laquelle les musulmans ne seraient pas intégrés dans nos sociétés. Au contraire, nous observons un degré de confiance dans les institutions démocratiques qui est bien plus élevé que celui de la population en général », déclare **le directeur de la FRA, Michael O'Flaherty**. *« Toutefois, chaque incident de discrimination et de crime de haine entrave leur pleine inclusion dans la société et réduit leurs chances de trouver un emploi. Nous risquons d'aliéner les individus et leurs communautés, ce qui pourrait avoir de graves conséquences. »*

« Je trouve encourageant que les communautés musulmanes fassent confiance à nos institutions publiques et à l'État de droit, en dépit de leurs témoignages concernant la discrimination qui les touche individuellement. » a déclaré **le vice-président de la Commission européenne Frans Timmermans**. *« Toutefois, je suis déconcerté face au rapport de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE, qui montre qu'une personne musulmane sur trois environ s'est senti discriminé au cours des cinq dernières années lors de sa recherche d'emploi, mais que seuls 12 % des musulmans ont porté plainte pour discrimination. Je tiens à assurer nos citoyens musulmans que la Commission européenne ne tolérera pas l'intolérance, qui va à l'encontre de nos valeurs et de nos lois. »*

La commissaire européenne chargée de la Justice, des consommateurs et de l'égalité entre les genres Věra Jourová a déclaré : *« Le rapport de l'Agence des droits fondamentaux montre que la discrimination à l'encontre des musulmans est un phénomène trop répandu. Je trouve les défis auxquels les femmes musulmanes en Europe font face particulièrement inquiétants. Il est de notre devoir au niveau européen, national et local d'assurer que les mesures de lutte contre la discrimination soient respectées et que la communauté musulmane fasse confiance à la police. »*

Le rapport intitulé [Second European Union Minorities and Discrimination Survey \(EU-MIDIS II\): Muslims – Selected findings](#) présente un aperçu des résultats concernant les musulmans de l'analyse de la deuxième enquête à grande échelle réalisée par l'Agence des droits fondamentaux. En plus d'analyser des indicateurs d'inclusion tels que le sentiment d'appartenance et la confiance dans les institutions publiques, l'enquête a porté sur les expériences de discrimination, de harcèlement, de contrôles de police, ainsi que sur leur connaissance de leurs droits.

Les principales conclusions de l'enquête sont les suivantes :

- 76 % des personnes musulmanes interrogées ressentent un attachement fort envers le pays dans lequel elles vivent ;
- 31 % des personnes qui recherchent un emploi ont fait l'objet de discrimination au cours des cinq dernières années précédant l'enquête ;
- 42 % des personnes sondées qui ont été contrôlées par la police au cours de l'année précédant l'enquête affirment qu'elles l'ont été parce qu'elles sont issues de l'immigration ou en raison de leur origine ethnique.

Le rapport propose un certain nombre de solutions, notamment :

- des sanctions efficaces contre les violations de la législation de lutte contre la discrimination ;
- un renforcement de la confiance à l'égard de la police par l'intermédiaire d'actions d'information ciblées ;
- des efforts supplémentaires pour accroître la participation des musulmans aux processus de prise de décisions.

Pour un complément d'informations, veuillez consulter le [dossier de presse](#) ou contacter : media@fra.europa.eu / Tél. : +43 1 580 30 642.

Notes aux éditeurs :

- Ce rapport sur l'enquête EU-MIDIS II a porté sur 10 527 personnes qui se sont déclarées d'être musulmanes, couvrant 15 États membres de l'UE : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Italie, Malte, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Suède.
- Le rapport publié aujourd'hui s'inscrit dans le cadre d'une enquête plus large portant sur 25 500 immigrés et membres de minorités dans l'ensemble des 28 États membres de l'UE. Elle s'appuie sur la première enquête de ce type conduite par la FRA en 2008.
- La FRA est l'organe indépendant de l'UE chargé de fournir une assistance et une expertise en matière de droits fondamentaux à l'UE et à ses États membres.